
Congrès international AREF 2007 (Actualité de la recherche en Education et en Formation)

Etude de l'implication des personnels de lycée dans la prévention des addictions

Frank Pizon*, Didier Jourdan*, Marie-Ange Grondin*, Carine Simar*, Laurent Gerbaud*

*Laboratoire PAEDI
Equipe de recherche "éducation à la santé en milieu scolaire"
IUFM d'Auvergne
36, avenue Jean Jaurès CS 20001
63407 CHAMALIERES cedex*

RÉSUMÉ. *L'objectif de cette étude est de caractériser les rapports des professionnels des établissements scolaires à un dispositif de prévention des addictions et de mettre en évidence les facteurs qui conditionnent l'implication de ces professionnels. Le dispositif sur lequel s'appuie l'étude est une démarche de prévention du tabagisme au lycée qui se caractérise par une mobilisation de l'ensemble des personnels, une prise en compte de tous les aspects de la vie dans l'établissement et une approche éducative dans une perspective d'éducation à la santé et à la citoyenneté.*

L'étude, qui renferme un volet qualitatif (entretiens auprès des professionnels) et un volet quantitatif (enquête auprès des élèves et des adultes) montre qu'il est possible de regrouper les personnels en cinq groupes en fonction de l'importance respective de leur adhésion au dispositif, de leur prévalence tabagique, de leur relation à l'interdit et à la prévention et des leviers d'action qu'ils proposent.

Les principaux facteurs qui influent sur l'adhésion au dispositif sont le fait d'être fumeur ou non, les représentations individuelles sur les comportements addictifs, le poids de la loi, ainsi que la perception des missions de l'école par les membres de la communauté éducative.

Les données obtenues permettent d'étudier les facteurs d'adhésion des professionnels dans une perspective d'amélioration de l'implication de ces derniers dans les démarches de prévention et d'éducation à la santé en milieu scolaire.

MOTS-CLÉS : éducation, santé, addictions, lycée, adhésion, prévention du tabagisme, professionnalité enseignante.

1. Introduction

Alcool, tabac, drogues illicites... Dès son origine, l'Ecole républicaine française a été appelée à contribuer à la prévention des addictions (Nourrisson, 2002). Pendant la majeure partie du XX^{ème} siècle, c'est essentiellement une approche hygiéniste qui a dominé. Il s'agissait de conduire les élèves à développer les « bons » comportements et à éviter les « mauvais ». Aujourd'hui, la prévention des addictions est plutôt référée à l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité (Jourdan, 2005) et trouve sa légitimité institutionnelle moins dans la référence aux problèmes de santé publique que dans sa finalité d'éducation citoyenne (BO, 1998). De plus, « il n'est plus permis d'accepter une conception surannée à sens unique de la relation éducative car elle implique une conception de l'intervention éducative qui niait l'existence du sujet en tant qu'acteur réel dans la mise en œuvre de ses processus d'apprentissage » (Descarpentries, 2004).

Demander à l'Ecole d'intervenir dans la prévention des addictions ne prédit néanmoins pas d'emblée d'une implication forte des personnels des établissements scolaires. L'éducation à la santé demeure un champ non disciplinaire, transversal et en construction. La question du sens qui va être donné par les professionnels à ces dispositifs préventifs demeure centrale. L'éducation à la santé renvoie en effet à des dimensions complémentaires telles que l'instruction, le développement du sujet et ses interactions sociales (Eymard, 2004) qui feront écho ou non à un « ensemble de valeurs, de règles et de représentations collectives » (Obin, 2002).

Notre recherche s'intéresse donc à la sémantique professionnelle attribuée à la prévention à l'Ecole et qui se construit de la confrontation entre le métier d'éduquer et l'identité personnelle (Baillauques, 2002). Nous considérons dans notre étude que chaque professionnel (personnel de direction, d'administration, de vie scolaire, d'enseignement, de service) est un acteur (Boudon, 1977) d'éducation à la santé et de prévention (Jourdan, 2005). Son implication professionnelle (Goigoux, 2005) dans un dispositif de prévention du tabagisme, la façon dont il considère les prescriptions institutionnelles (programmes scolaires, circulaires relatives à la prévention, contenu du dispositif de prévention), ses propres représentations sur le tabagisme, les addictions et sur sa mission dans ce domaine, sa perception du comportement des élèves, de leurs besoins, sont autant de facteurs de son adhésion à une démarche préventive.

Nous prenons également en compte l'étude de Han et Weiss (2005), dans une revue concernant les programmes relatifs à la santé mentale, qui met en avant l'impact de cinq facteurs : le soutien de l'administration et du chef d'établissement, le sentiment d'auto-efficacité, l'épuisement professionnel, la formation professionnelle et un retour sur la performance d'intervention. Cette étude souligne la nécessité de s'intéresser à la professionnalité des enseignants que nous élargissons ici à l'ensemble des catégories professionnelles des établissements scolaires.

L'objectif de cette communication est donc de mieux identifier les facteurs qui permettent ou empêchent le professionnel d'agir (Blin, 1997, 2005) dans le cadre

d'un dispositif de prévention des addictions au lycée et de proposer un typologie de ces acteurs du milieu scolaire.

2. Méthode

2.1. Contexte de l'étude

Lieux d'étude et caractéristiques de la population (Tableau 1)

L'étude a été menée l'année précédant l'application du décret tabac de novembre 2006 n° 2006 – 1386 qui est entré en vigueur le 1^{er} février 2007 en France et qui interdit notamment toute consommation de tabac dans une enceinte scolaire.

Elle porte sur trois lycées publics français faisant partie d'un dispositif de prévention du tabagisme en milieu scolaire de l'Académie de Clermont-Ferrand (codés L001, L002 et L003). N'étant pas possible de bâtir un échantillon représentatif, notre choix a été guidé par la recherche d'une diversité de contextes, de localisations géographiques, de tailles et de proportions de filles et de garçons scolarisés. Deux critères sont par contre communs à tous les établissements : les catégories socioprofessionnelles des parents ont une dominante « défavorisée » par rapport à la moyenne de l'académie et nationale et enfin, ils possèdent un internat. Les personnels de ces établissements sont des enseignants (57%), des personnels d'entretien, de service et de restauration (28%) et des personnels de direction, de vie scolaire ou d'administration (15%). Les personnels sont majoritairement féminins (58%).

Tableau 1: Répartition des élèves des établissements étudiés

Code	Type	Public/ privé	Rural / urbain	Effectifs		
				Total	Garçon	Fille
L001	Polyvalent	PU	U	815	262 (32,1 %)	553 (67,9 %)
L002	Professionnel	PU	R	305	218 (71,5 %)	87 (28,5 %)
L003	Agricole	PU	R	146	28 (19,2 %)	118 (80,8 %)
	Total			1266	508 (40,1%)	758 (59,9 %)

Code	SEP ou SGT	BTS	Effectif internat	Favorisé	CSP en %		Défavorisé
					Moyen		
L001	449 (55,1 %)	130 (16 %)	189 (23,2 %)	27 %	31,8 %		41,2%
L002	--	--	119 (39 %)	17,7 %	32,8 %		49,5%
L003	--	--	58 (39,7 %)	14%	34 %		52%
Total	449 (35,5 %)	130 (10,3 %)	366 (28,9 %)	19,6 %	32,9 %		47,6%

Légende : Les données relatives aux trois lycées L001, L002 et L003 montrent la diversité des caractéristiques des établissements étudiés. Celles-ci sont en effet variables d'un point de vue « type », « rural / urbain », « pourcentage de garçons et de filles ». Les catégories socioprofessionnelles montrent une dominante « défavorisée » par rapport à la moyenne académique.

2.2. Articulation entre qualitatif et quantitatif

Nous nous plaçons dans un modèle systémique qui correspond à une approche d'évaluation basée sur la démarche inductive utilisée en sciences humaines et sociales. Elle privilégie les données qualitatives, la proximité des milieux d'observation, l'approche holistique. Il s'agit de voir « comment le dispositif a été appliqué, compris, vécu, accepté » (INSERM, 2001).

Notre étude comporte deux volets complémentaires : un volet qualitatif basé sur des entretiens semi-directifs selon un canevas d'entretien et un volet quantitatif basé sur une enquête par questionnaire. Il s'agit de réaliser une collecte d'informations de nature quantitative (mesures) et qualitative dans un souci de diversification des points de vue (Contandriopoulos, 2000) avec un effort de collecte systématique et une recherche d'objectivité.

Afin de mieux cerner les représentations sociales et professionnelles des personnels de lycées du dispositif, nous nous sommes donc appuyés sur une grille d'entretien en étant conscients que l'application de méthodes hypothético-déductives nécessite une compréhension nuancée et détaillée tant de l'intervention que des résultats qu'elle entend produire. Les mesures qualitatives sont enrichies et complétées par les informations recueillies à partir de mesures quantitatives (Beaudry, 1986). La partie quantitative a donc été construite à partir de ce recueil d'entretiens. Ceux-ci ont été confrontés à l'analyse statistique des questionnaires afin de valider ou non la pertinence de ce cadre d'analyse du discours.

2.3. Recueil des données

Dans l'approche qualitative, notre objectif était de parvenir à identifier l'ensemble des types de rapports à la prévention des addictions. Les entretiens semi-directifs qui ont été réalisés, visaient à mettre en évidence les représentations des personnels (Blin, 1997, 2005) sur le plan des addictions (OFDT, 2005), de leur rapport au tabac (Charlot, 2005), de leur désir d'implication dans le dispositif (Han et Weiss, 2005) mais également de leur perception du climat d'établissement (Fotinos, 2006). Les pratiques sociales et professionnelles observables en lycée peuvent être corrélées à la construction d'un ensemble de représentations qui offrent aux personnels des moyens d'interprétation du réel en lien avec les événements qu'ils vivent dans leur travail quotidien. En passant ces entretiens, nous avons fait le choix de la diversité, et non de l'exhaustivité. Cependant, un total de trente-quatre entretiens a permis d'arriver à une certaine saturation des données. L'ensemble des entretiens a été enregistré puis retranscrit par écrit en veillant à les anonymiser.

Dans l'approche quantitative, nous avons un objectif de représentativité en identifiant la répartition des différents types d'implication au programme au sein des professionnels. Le questionnaire a donc été construit à la suite des entretiens et a

repris les mêmes thèmes. Afin d'obtenir des données comparables à la bibliographie internationale, le questionnaire a également été bâti à partir de l'enquête OFDT 2005. Les différents champs du questionnaire ont fait l'objet d'une catégorisation des réponses possibles au regard des données de l'étude qualitative. Ce questionnaire comporte cinq parties. La première partie est consacrée aux représentations sur les dépendances et la prévention, la deuxième s'intéresse à la consommation tabagique de la personne enquêtée (STT), la troisième porte sur le dispositif « lycée non-fumeur » avec le souhait de participer ou non, ainsi que sur l'avis personnel sur ce projet, la quatrième partie est quant à elle consacrée à la perception de la vie au lycée (climat d'établissement, satisfaction, participation, collaboration). Les questions relatives au sexe, à l'âge, à la fonction dans le lycée et à l'ancienneté sont placées dans une cinquième partie en fin de questionnaire pour ne pas influencer sur les réponses précédentes. La caractérisation de la consommation tabagique des adultes a été réalisée à partir du Short Test Tabac (STT) décrit dans le dossier « Addictions » coordonné par M. Reynaud (Rev Prat Med Gen 2002 ; 16 ; 121-34).

Ce questionnaire a été diffusé de manière individuelle entre début février et fin mars 2006 avec remise en main propre à l'ensemble des personnels de toutes catégories confondues qui étaient présents dans l'établissement lors des jours fixés pour l'enquête. Pour les personnels absents, il a été placé dans leur casier professionnel.

2.4. Analyse et structuration des données

Pour l'ensemble des entretiens, l'analyse du contenu a été réalisée par blocs en prenant en compte chaque item de la grille d'entretien. Cette méthode des catégories ou rubriques significatives (Bardin, 2001), a permis de classifier les blocs de signification constitutifs du discours pour dégager les **principaux facteurs d'acceptabilité et de résistance** vis-à-vis d'un « lycée non-fumeur ». La prise en compte de l'argumentation dans ce discours a pu être schématisée par tableaux pour leur donner sens en ordonnant le « désordre » initial. La recherche du cheminement des acteurs a également permis de mieux saisir les inférences au travers des indices langagiers laissés par les interviewés. Cette phase analytique repose donc aussi sur l'identification des rapports entretenus entre le signifiant (le contenant) et le signifié (le contenu). Dans un second temps, les éléments ressortant de cette phase d'analyse ont permis de réaliser des regroupements pour donner à ces témoignages individuels une valeur sociale, c'est-à-dire qui soit significative des représentations que peuvent avoir des personnels travaillant dans des lycées. De par cette dimension systémique, nous nous situons dans une logique causale afin de mieux cerner « l'effet système » propre au milieu scolaire auprès de ses acteurs. Enfin, à l'aide du logiciel TROPES 6.2 ®, nous avons cherché à caractériser le mode du discours, à regrouper et à quantifier les mots utilisés par champ lexical et aussi à confirmer les inférences.

Pour mettre en évidence une typologie des acteurs de la communauté éducative en fonction de leur niveau d'adhésion au dispositif, nous avons pris appui sur les entretiens pour déterminer **cinq critères significatifs de catégorisation** : la consommation de tabac (suivant l'échelle : - -, -, +, ++), leur avis sur le tabac dans la

société, la place accordée à l'interdit, la place accordée à la prévention, et enfin, les leviers proposés pour améliorer le dispositif. L'analyse et la structuration des données relatives aux chefs d'établissement ont fait l'objet d'un traitement à part.

L'analyse statistique des questionnaires a d'abord été descriptive, puis croisée, utilisant les tests de Chi² et d'ANOVA lorsque les conditions étaient remplies, tests exact de Fisher et de Kruskal-Wallis sinon. Le lien statistique majeur entre le statut fumeur/non fumeur et l'opinion pour/contre un établissement sans tabac nous a conduit à mener trois analyses multivariées, par régression logistique : dans la première, la variable à expliquer était l'opinion pour/contre un établissement sans tabac (puisqu'il s'agissait de l'objectif de l'étude), dans la seconde, la variable à expliquer était le statut fumeur/non fumeur, afin de mettre en évidence les avis sur les dépendances et la prévention en lien avec le tabagisme. Le troisième modèle reprenait comme variable expliquée l'opinion pour/contre un établissement non-fumeur en supprimant la variable confondante statut fumeur/non fumeur, de façon à démasquer les avis sur les dépendances et la prévention.

Les variables explicatives retenues étaient toutes celles dont le seuil de significativité aux test de Chi² ou de Fisher dépassait 25% en analyse univariée. La modélisation permettant de ne garder que les variables explicatives les plus pertinentes a été faite selon la procédure pas à pas ascendante, avec contrôle manuel.

Pour compléter les analyses multivariées, des typologies (regroupement des variables selon certains axes) ont été menées par analyses factorielles en composante principale (ACP), permettant également de vérifier si le questionnaire pouvait être validé dans sa conception théorique :

- sur l'ensemble des questions concernant l'avis sur les dépendances et la prévention, dans un premier temps,
- sur les questions correspondantes aux avis des personnels sur les lycées non-fumeur.

L'appartenance des différents facteurs à un axe correspondait à la conjonction des 3 critères suivants :

- le nombre d'axes maximal retenu correspondait à la rupture de courbe du scree plot test,
- la valeur propre de chaque axe devait être supérieure à 1,
- le pourcentage de variance devait être supérieur à 60%

Les données anonymes ont été saisies sous le logiciel Epi info 6.04. Les analyses ont été effectuées avec le logiciel SAS 8.2.

3. Résultats

Les résultats s'organisent en trois parties à partir de l'analyse des données qualitatives et quantitatives :

- La première fournit des *données descriptives* concernant les professionnels des établissements.
- La seconde partie définit les *rappports à un dispositif « lycée non-fumeur »* rencontrés chez les personnels de lycée en nous appuyant sur les représentations des personnels en matière de prévention des addictions afin de souligner les facteurs d'adhésion au dispositif.
- La troisième partie propose une *typologie* de répartition des acteurs du milieu scolaire.

3.1. *Statistiques descriptives*

Sur un total de 273 questionnaires diffusés auprès des professionnels des lycées, 166 questionnaires ont été récupérés soit un retour de 61 %.

Trois résultats se dégagent nettement de l'analyse des questionnaires :

- Les personnels enquêtés étaient à **77% favorables** au passage à un lycée non-fumeur et ils se répartissaient de façon équilibrée dans leur volonté de participer ou de ne pas participer (53,7% se déclaraient souhaitant participer et 46,3% ne le souhaitaient pas).
- D'une façon générale, les **fumeurs** adhéraient moins facilement au dispositif que les non-fumeurs ($p < 0,001$).
- Nous avons mis en évidence une **similitude de registre** entre l'argument le plus fortement avancé par les personnels « pour » et celui avancé par les personnels « contre » un lycée non-fumeur. Les « contre » déclaraient à 81,6% : « Actuellement, je ne vois pas ce que je vais pouvoir apporter à la mise en place d'un lycée non-fumeur », tandis que les « pour » avançaient à 83,2% l'argument d'agir « Parce que je vais pouvoir avoir un rôle éducatif ayant un impact positif sur la santé des adolescents » (83,2 %). Ce décalage entre un sentiment de capacité d'action ou au contraire d'être dépassés distingue nettement les personnels favorables ou opposés à un « lycée non-fumeur ».

3.2. *Les rapports à un lycée non-fumeur*

Les facteurs influençant l'adhésion au dispositif ont été mis en évidence à partir des entretiens et des questionnaires pour identifier des éléments significatifs de positionnement des personnels.

Nous avons regroupé ces facteurs d'adhésion selon trois déterminants (Goigoux, 2005) (figure 1):

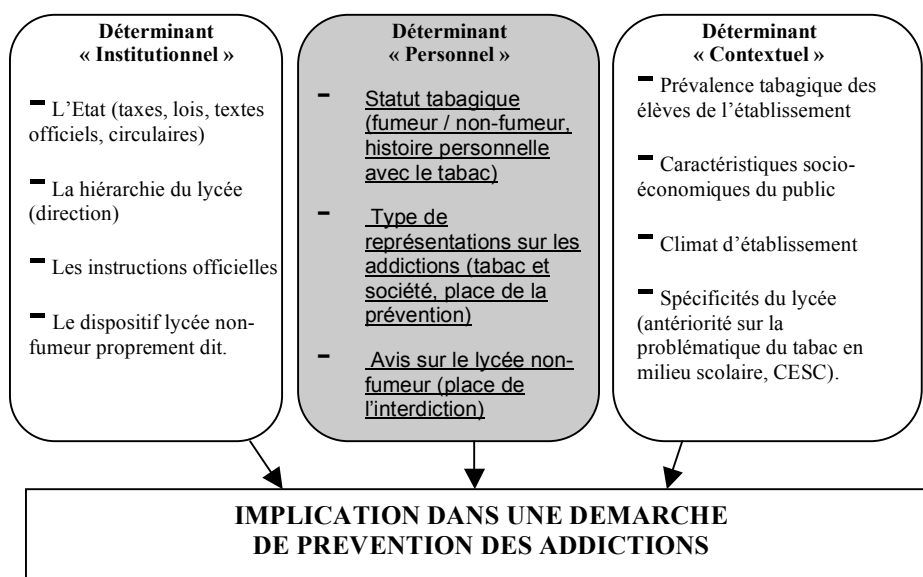
- Un **déterminant « Institutionnel »** : l'Etat est cité aussi bien au travers des taxes sur le tabac que des prescriptions officielles en matière d'addictions. Les rapports entretenus avec la hiérarchie, la référence aux programmes scolaires sont mis en

avant. Enfin, la prescription secondaire liée au dispositif de prévention dans le lycée est très présente.

- Un **déterminant « Personnel »** : tous les personnels se positionnent en tant que « fumeurs » ou « non-fumeurs ». Ils mettent en avant leurs représentations sur les addictions au travers de la place du tabac dans la société, de la place de la prévention. Leur avis sur un lycée non-fumeur les répartissent selon qu'ils soient « pour » ou « contre ». Le dispositif de prévention leur permet enfin d'exprimer un certain nombre de leviers pertinents.

- Un **déterminant « Contextuel »** : ce déterminant regroupe la consommation tabagique des élèves, la spécificité de l'établissement (au plan socio-économique, le climat scolaire, l'antériorité d'actions de prévention).

Figure 1 : Déterminants d'implication dans le dispositif exprimés par les personnels



Légende : Les déterminants de l'implication des personnels dans le programme de prévention ont été obtenus à partir des entretiens. Ils sont organisés à partir du cadre conceptuel général de la psychologie ergonomique en fonction de trois déterminants : institutionnel, personnel et contextuel (Goigoux, 2005). Ce recueil de déterminant est exposé ici comme ce qui sous-tend le travail réel du professionnel avec les effets que cela peut avoir sur l'établissement, le professionnel lui-même et ses collègues et les effets sur les élèves.

3.3. Typologie des personnels

A partir des données qualitatives et quantitatives, nous avons identifié plus particulièrement **cinq éléments significatifs du déterminant « Personnel »** : le statut tabagique, la représentation du tabac dans la société, la place de la prévention, la place de l'interdit et les leviers d'actions proposés. C'est autour de ces cinq

éléments que nous avons bâti notre typologie pour caractériser le **degré d'adhésion au dispositif** (tableau 2).

Tableau 2 : Typologie de personnels des trois lycées de l'étude

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Adhésion au dispositif « lycée non-fumeur »	« Totalelement opposés à une perte de liberté »	« Opposés par résistance à leur environnement de travail »	« Indécis partant sous certaines conditions »	« Favorables sans percevoir le rôle à tenir »	« Acteurs de la prévention des addictions »
Consommation de tabac	++	++	+	-	--
Tabac dans la société	Responsabilité de la société dans la vente libre du tabac	Responsabilité de la société dans la vente libre du tabac		Responsabilisation individuelle nécessaire	Responsabilisation individuelle nécessaire
Interdiction	--	--	<u>Conservation d'espaces de liberté pour fumer</u>	+	++
Prévention	+	+	+	+	++
Leviers proposés			Apport d'informations	Accompagnement et formation	Soutien institutionnel Travail en équipe

Légende : La typologie proposée permet de répartir les acteurs de la communauté scolaire selon leur degré d'adhésion à un lycée non-fumeur suivant cinq groupes. Ces groupes sont déterminés en fonction de cinq critères : le statut tabagique des personnels, leur avis sur le tabac dans la société, l'interdiction, la prévention, et les leviers qu'ils proposent pour alimenter la réflexion autour du dispositif. Les 34 entretiens qui ont été passés sont répartis suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les entretiens ont été passés sur la base du volontariat et il y a là un biais relatif au fait que tous les professionnels n'acceptent pas d'être interviewés.

Les groupes obtenus sont respectivement nommés : « **Totalement opposés à une perte de liberté** » (3%), « **Opposés par résistance à leur environnement de travail** » (3%), « **Indécis, partant sous certaines conditions** » (30%), « **Favorables sans percevoir le rôle à tenir** » (17%) et « **Acteurs de la prévention des addictions** » (47%).

3.3.1 Le statut tabagique

Nous avons montré que la consommation est un critère explicatif d'adhésion important à considérer ($p < 0,001$). Néanmoins, nous ne pouvons nous limiter à cette dimension personnelle. Toutes les dimensions professionnelles et non-professionnelles de la personne sont à considérer pour essayer d'élucider notre problématique sur ce qui facilite ou limite l'action (Blin, 1997, 2005).

3.3.2 Le tabac dans la société

Les professionnels argumentent leur rapport au dispositif en fonction d'un pôle individuel (concept de soi) et d'un pôle social (système des normes) (Blin, 1997, 2005). Ces deux pôles ressortent fortement dans la façon dont les personnels renvoient à l'individuel ou au collectif la faisabilité du dispositif. Leur positionnement oscille entre deux extrêmes : la première qui renvoie la responsabilité à la société et la seconde qui s'ancre sur une responsabilisation individuelle autour d'un potentiel individuel d'action.

3.3.3 La place de l'interdiction

Notre étude montre qu'en France, les trois cinquièmes des personnels des lycées étaient favorables à un passage « lycée non-fumeur » avant l'adoption du décret d'interdiction de fumer dans les lieux scolaires. Nous pouvons mettre ce résultat en lien avec les dernières enquêtes d'opinion sur l'interdiction de fumer dans les espaces publics. Une enquête IFOP (2005) donnait 80% d'opinions favorables à une interdiction de fumer dans les lieux publics. L'adhésion au projet de devenir « lycée non-fumeur » variait dans notre étude de 55,81% à 78,82%. La partie qualitative a montré que 64% des personnels étaient favorables ou très favorables à une place plus forte de l'interdiction comme moyen de régulation des consommations de produits psycho actifs. Par rapport à l'interdit, nous avons observé une indécision chez certains professionnels, « partant sous certaines conditions » (groupe 3) en accordant une valeur conditionnelle au dispositif « lycée non-fumeur » et le renvoyant à sa capacité à leur conserver des espaces de liberté.

3.3.4 La place à accorder à la prévention

Elle est jugée importante comme l'ont montré les entretiens (100% des interviewés) et les questionnaires. Ce résultat peut être mis en lien avec l'enquête EROPP 2002 qui indique, concernant les opinions sur l'information sur les drogues dispensée à l'école, qu'elle est jugée utile par 94,9% des gens, 14,1% la trouvent suffisante et 7,5% dangereuse. « *Les individus qui trouvent que l'information est dangereuse n'y sont pas forcément opposés : Les trois quarts d'entre eux jugent celle-ci utile,*

quelque soit le produit ». Le contexte spécifique de l'école n'échappe pas à des visions différentes de la prévention. Les personnels ayant un rapport positif au passage à un établissement non-fumeur adoptent une approche de la prévention prenant globalement en compte l'individu. Cela révèle un recul suffisant envers ses propres pratiques pour intégrer cette prévention dans ses activités professionnelles (Allensworth et Kolb, 1987, Gold, 1994).

Le levier de la peur a été davantage proposé par les personnels opposés à un « lycée non-fumeur » et il est légèrement lié au sexe en faveur des hommes. Il souligne toute la difficulté que certains personnels ont pour proposer d'autres alternatives. Les personnels du groupe 4, qui ne perçoivent pas le rôle à tenir, mettent ainsi en avant la difficulté qu'ils éprouvent à mobiliser des ressources professionnelles pour agir dans un dispositif et une dynamique qui les dépassent.

3.3.5 Les leviers d'action proposés

La collision est parfois importante entre ce qui relève de la prescription et ce que le professionnel identifie comme relevant de sa compétence. Les propositions d'actions qu'il formule sont donc très dépendantes de cette identification. Le va et vient permanent dans les entretiens entre ce qui relève du champ personnel et du champ professionnel (en référence au contexte et à l'institution) accentue cette distinction.

4. Discussion

Nous avons pu mettre en évidence que la prise en compte du **déterminant « personnel »** permet de caractériser de manière significative l'adhésion des professionnels du milieu scolaire à un dispositif de prévention des addictions. Malgré une forte majorité favorable à la démarche « non-fumeur », notre **typologie** met en avant la problématique du sens que les professionnels lui accordent. La confrontation entre le métier d'éduquer et l'identité personnelle (Baillauques, 2002) vient apporter de la densité au rapport entretenu à un dispositif « lycée non-fumeur ». Le professionnel se trouve le plus souvent positionné autour d'un dilemme éducatif et personnel qui le met en tension avec son activité, débouchant sur un sentiment de « rupture » (Rabardel, Pastré, 2005). Nous observons ainsi un sens variable accordé à la prévention et à la nature des leviers d'actions proposés. Cette tension, qui trouve un ancrage certain dans une vision intime mais toujours argumentée, semble s'apaiser par un sentiment d'action en cohérence avec ce que l'on attend de ce professionnel et qui renvoie à la prescription (**déterminant « institutionnel »**) et aux besoins du public scolaire (**déterminant « contextuel »**). L'implication significative des personnels ayant perçu cette cohérence souligne tout l'intérêt que l'on peut avoir à la faire identifier. La significativité des situations joue à ce niveau une fonction essentielle sur le sentiment d'auto-efficacité (Han et Weiss, 2005).

Afin d'étayer le dispositif « lycée non-fumeur », les indicateurs (entretiens et questionnaires) que nous avons pu mettre en évidence concernant le soutien de l'institution et du chef d'établissement, vont dans le même sens que l'étude de Han

et Weiss (2005). Nous avons vu que la volonté institutionnelle qui accompagne la démarche crée une mobilisation autour de la thématique du tabagisme qui devient un axe de prévention explicite et engageant. Une majorité de professionnels pensent qu'il est possible d'agir et ils l'argumentent en référence à un soutien administratif facilitateur de cette prise de position.

Les principales limites de ce type d'étude qui tente d'articuler données qualitatives et quantitatives, sont la taille de l'échantillon (limité par le nombre d'entretiens) et le fait qu'il s'appuie sur des données déclarées qui ne déterminent pas les pratiques professionnelles réelles. Le champ de validité propre à ces données permet néanmoins de faire un état des lieux des rapports entretenus par les acteurs avec les dispositifs de prévention et de fournir des éléments en vue de l'accompagnement des établissements scolaires.

Même si le contexte est spécifique, les données épidémiologiques relatives à la consommation de tabac des élèves (37%) et des adultes (27%) de notre échantillon correspondent aux données régionales (OFDT, 2005) et nationales (INPES, 2005) disponibles tant pour les jeunes (40%) que pour les adultes (29 %).

4. Conclusion

La conduite d'un dispositif de prévention des addictions en milieu scolaire peut être pensée en agissant sur la professionnalité de ses acteurs. Leurs modalités d'implication se révèlent en fonction de ce que l'individu perçoit ou pense percevoir du changement attendu pour son environnement de travail. Nous l'argumentons au travers d'une approche multidimensionnelle (individuelle et sociale) de la professionnalité des personnels des lycées. Parce que les rapports de ces professionnels au dispositif sont variés, il demeure important d'aider les chefs d'établissement dans leur gestion d'équipe à identifier les non-dits et à enraciner les démarches préventives dans les pratiques habituelles de leurs personnels. L'adhésion des proviseurs au dispositif est certes une première étape d'« institutionnalisation » de la démarche mais pour la mener à bien, l'accompagnement des établissements doit permettre de fournir à chaque catégorie de personnels, une opportunité de modélisation de dimensions implicites à leur travail en nous rapprochant davantage de leurs pratiques : il s'agit d'aider à formaliser des processus d'action ayant un lien plus fort avec ce que nous qualifierons de **sémantique catégorielle des professionnels**. L'accompagnement des lycées sur la question des addictions a donc intérêt à focaliser sur ce qui retient déjà l'attention des acteurs du milieu scolaire (Jourdan, 2005) avec une double perspective : influencer sur les représentations qu'ils ont de leur métier et identifier le construit personnel et professionnel qui leur permet d'agir habituellement au plus juste par rapport à leur contexte de travail quotidien (Blin, 1997, 2005, Goigoux, 2005).

Bibliographie

1. ALLENSWORTH D.D. and KOLBE L.J. (1987): "The comprehensive school health program: exploring an expanded concept". *J School Health*, 57(10), 409-412.
2. BARDIN L. (2001) : L'analyse du contenu, PUF.
3. BERGER, D., JOURDAN, D., BARNOIN, J., COLLET, R. (2005): An analysis of the representations of HIV/AIDS in children from 9 to 11 in France: the effects of an educational program – The school Health Education research team PAEDI 2432.
4. BLIN J.F., (1997, 2005) : Représentations pratiques et identités professionnelles, Collection Action & Savoir, L'Harmattan.
5. BOUDON, R. (1977), Effets pervers et ordre social, Paris, Presses Universitaires de France.
6. CHARLOT, B. (1997, 1999, 2002, 2005), Du rapport au Savoir (Eléments pour une théorie), Poche éducation, Editions Anthropos.
7. CHOQUET, M., LAGADIC, C. (1999): Evaluation en milieu scolaire d'un programme de prévention primaire en matière de toxicomanies, INSERM, unité 472.
8. Constitution Européenne, Texte final signé le 29 octobre 2004, Rome, article III-278§5.
9. DESCARPENTRIE – BILLON, J., (2006) Bien-être entre éducation et santé, in *Rev. Ethique et santé*, 2006-09, v. 3, n°3, pp. 156-160.
10. FOTINOS, G., (2006) : Le climat scolaire dans les lycées et les collèges – Etat des lieux, analyse et propositions, MGEN.
11. GOIGOUX, R. (2005) : Un modèle d'analyse de l'activité de l'enseignant, Séminaire inter IUFM du pôle sud-est, Carry le Rouet, mai 2005.
12. GOLD (1994): "The science base for comprehensive health education". In P. Cortese and K. Middleton (Eds) *The comprehensive school health challenge : promoting health through education*. Santa Cruz CA ETR Editor1.
13. HAN, S.S., WEISS, B. (2005): Sustainability of teacher implementation of school-based mental health program. *J Abnorm Child Psychol.* (33)6. 665-79.
14. INSERM U 472, Evaluation en milieu scolaire d'un programme de prévention primaire en matière de toxicomanie (1999), OFDT.
15. INSERM (2001) Expertise collective : "Éducation pour la santé des jeunes", Paris : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale. 247 p.
16. JOURDAN, D., « Prévenir les conduites addictives à l'école » *Ville école intégration*, n°43, Décembre 2005.
17. JOURDAN, D. POMMIER, J. (2006), Practices and representations of health education among primary school teachers, School Health Education, Research Team PAEDI 2432.
18. JOURDAN, D., (2006) – Colloque « La formation des enseignants en éducation à la santé et prévention des conduites addictives », Paris, mai 2006.

19. Loi n°91-32 du 10 janvier 1991 (dite Loi Evin parue au JO du 12 janvier 1991) relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, NOR:SPSX9000097L.
20. MILDT (2004) : « Plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004 – 2008
21. OBIN, J.JP, (2002) Enseigner, un métier pour demain, Rapport MEN, 201p.
22. OFDT – EROPP 2002 (Enquête sur les Représentations, Opinions et Perceptions sur les Psychotropes).
23. Organisation Mondiale de la Santé - Convention cadre pour la lutte antitabac, 21 mai 2003 – 56^{ème} assemblée mondiale de la Santé – Genève.
24. ROUZ – PEREZ, Th. (2001) Identité professionnelle et rapport à l'institution : quelles représentations à l'oeuvre ? Laboratoire du CREN - IUFM Pays de la Loire